

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Bécancour (Service Incendie)**

Procès-verbal de la **session régulière** du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Bécancour (*Service incendie*), **séance du 20 juin 2012**, tenue à Sainte-Sophie-de-Lévrard **19h30** sous la présidence de M. Mario Lyonnais, préfet suppléant de la MRC de Bécancour et maire de Sainte-Françoise, à laquelle sont représentées les municipalités suivantes :

Deschailons-sur-Saint-Laurent	- M. Christian Baril, maire
Fortierville	- M. Normand Gagnon
Lemieux	- M. Jean-Louis Belisle, maire
Manseau	- M. Guy St-Pierre, maire
Parisville	- M. Maurice Grimard, maire
Sainte-Cécile-de-Lévrard	- M. Simon Brunelle, maire
Sainte-Marie-de-Blandford	- M. Louis Martel, maire
Sainte-Sophie-de-Lévrard	- M. Jean-Guy Beaudet, maire
Saint-Pierre-les-Becquets	- M. Jean-Guy Paré, maire

et tous formant quorum.

Ne sont pas représentées :

Ville de Bécancour
St-Sylvère
Ste-Françoise

Assistent également à cette séance :

M. André Roy, directeur général et secrétaire-trésorier
M. Robert Bernier, directeur incendie
Mme Élisabeth Bélanger, secrétaire-comptable du service
M. Sébastien Demers, préventionniste du service

1. **PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM**
2. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
3. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**RÉSOLUTION # 2012-06-152
adoption de l'ordre du jour**

SUR PROPOSITION DE Monsieur Louis Martel

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER que l'ordre du jour soit accepté tel qu'amendé en laissant l'item AFFAIRES NOUVELLES ouvert.

ADOPTÉE

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM
2. OUVERTURE DE LA SÉANCE
3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL –SÉANCE DU 18 AVRIL 2012
5. FINANCES- SSIRMRCB
 - 5.1 Liste des recettes et déboursés
 - 5.2 Liste des comptes à payer
6. CORRESPONDANCE
7. RAPPORT DU DIRECTEUR
 - 7.1 Déplacements
 - 7.2 Entretien et réparations de camions
 - 7.3 Suivi des interventions
 - 7.4 Résumé du 44^e congrès de l'ACSIQ à Rimouski
 - 7.5 Subvention Desjardins « Jeunes au travail »
 - 7.6 Congrès de l'ATPIQ
 - 7.7 Suivi du dossier de Monsieur Stéphane Leclerc
 - 7.8 Cote RMS
 - 7.9 Sommaire du rapport annuel 2010 et 2011
 - 7.10 Dossier des pagettes
 - 7.11 Rencontre avec la Ville de Bécancour pour protocole d'entraide automatique
 - 7.12 Suivi du Forum sur la sécurité incendie du MSP
8. RAPPORT DU PRÉVENTIONNISTE
 - 8.1 Camp 911
 - 8.2 Mérite MMQ – mise en candidature du SSIRMRCB pour le Camp 911 et le déploiement des ressources
 - 8.3 Historique et statistiques des visites de prévention résidentielles et analyse des incidents 2010-2011
 - 8.4 Suivi de divers dossiers depuis la dernière rencontre
 - 8.5 Plans d'interventions
 - 8.6 Accroche-porte pour les visites de prévention résidentielle
9. RESSOURCES HUMAINES
 - 9.1 Examen final pompier 1

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Bécancour (Service Incendie)**

- 10. AFFAIRES NOUVELLES
 - 10.1 Amendement de l'entente avec la MRC de l'Érable
 - 10.2 Sauvetage AG
 - 10.3 Lettre pour moratoire sur les points d'eaux
- 11. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL –SÉANCE DU 18 AVRIL 2012

**RÉSOLUTION # 2012-06-153
adoption du procès-verbal – séance du 18 avril 2012**

SUR PROPOSITION DE Monsieur Christian Baril

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER que le procès-verbal de la séance du 18 avril 2012 soit accepté tel quel avec dispense de lecture.

ADOPTÉE

5. FINANCES- SSIRMRCB

5.1 Liste des recettes et déboursés

Les recettes pour la période du 19 avril 2012 au 20 juin 2012 s'élèvent à 232 914\$ (Quotes-parts, dédommagement SOPFEU, rapports assurances, SAAQ).

Les déboursés pour la même période s'élèvent à 144 843\$ (salaires, DAS, vêtements, entretien camions, locations pagettes, déplacements et formation, téléphone, entraide municipale, essence, messagerie, remboursements équipements et location de casernes aux municipalités).

5.2 Liste des comptes à payer

**RÉSOLUTION # 2012-06-154
acceptation des comptes à payer au 20 juin 2012**

CONSIDÉRANT le certificat de disponibilité général émis en janvier 2012 ;

CONSIDÉRANT les explications reçues;

SUR PROPOSITION DE Monsieur Christian Baril

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER d'autoriser le secrétaire-trésorier et/ou directeur incendie à effectuer le paiement des factures dues au 20 juin 2012, ainsi qu'il suit :

FOURNISSEUR	DESCRIPTION	MONTANT	TOTAL
Éditions Petite Mine	Cahiers de prévention (250)	405.28	405.28
Lajoie, Héon, Allen, Avocats	Honoraires (dossier Stéphane Leclerc)	691.33	691.33
Coop Parisville	Essence	359.56	359.56
			1 456.17 \$

ADOPTÉE

6. CORRESPONDANCE

- 6) Il est demandé de vérifier le contrat avec la compagnie SBM pour le photocopieur afin de vérifier les coûts et si les prix sont toujours compétitifs.
- 7) Modification au schéma. Lettre du MSP envoyée par Isabelle Frölich, Monsieur Bernier fait la lecture de la lettre. Pour faire des modifications au schéma de couverture de risques incendie, le MSP demande de faire un document explicatif des motifs et des justifications détaillés pour ensuite étudier la demande. Ensuite si le MSP considère que ces modifications sont justifiées il autorise le ou les changements.

Monsieur Bernier explique que ce serait plus simple de faire une demande en bloc pour toutes les municipalités et il demande de soumettre les idées et demandes de changements au bureau pour que le dossier soit monté et de mandater le SSIRMRCB pour préparer les documents. Tous sont d'accords pour dire que la MRC a fait des améliorations considérables pour la mise à niveau du service incendie et même au-delà de certains points du schéma.

- 10) Offre de service d'assistance routière GM. Le programme GM présente certains avantages mais étant donné qu'il n'y a pas de concessionnaire à proximité, un autre programme peut être plus avantageux.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Bécancour (Service Incendie)**

**RÉSOLUTION #2012-06-155
obtention d'une assistance routière pour le véhicule poste de commandement (#140)**

CONSIDÉRANT que le poste de commandement (#140) utilisé au bureau a plus de 5 ans et qu'il a 138 000km;

CONSIDÉRANT qu'il est plus à risque de tomber en panne ;

CONSIDÉRANT qu'un programme d'assistance routière serait avantageux en cas de panne ou autre bris ;

SUR PROPOSITION DE Monsieur Normand Gagnon

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER que M.Robert Bernier s'informe des programmes d'assistance routière et de s'abonner au plus avantageux.

ADOPTÉE

7. RAPPORT DU DIRECTEUR

7.1 Déplacements

Pour le #140, en plus des déplacements réguliers, il y a eu le Congrès à Rimouski et le forum sur la sécurité incendie à Québec.

7.2 Entretien et réparations de camions

Rien de particulier, entretiens habituels.

7.3 Suivi des interventions

Il y a eu un total de 14 cartes d'appel pour la période du 18 avril au 20 juin 2012. M. Louis Martel demande s'il est normal d'avoir 13 pompiers pour une alarme automatique. M. Bernier répond que le protocole de jour et les effectifs « disponibles » est différent de celui du soir ou de la fin de semaine. Par exemple sur cet appel les casernes 10-11 et 12 sont appelées. On ne peut savoir exactement qui se déplace sur les lieux de l'appel. Une alarme automatique demande le même protocole qu'un feu de bâtiment car on ne sait pas si c'est une alarme fondée ou non-fondée. De plus, seuls les pompiers ayant la section 2 de pompier 1 sont considérés dans la force de frappe.

7.4 Résumé du 44^e congrès de l'ACSIQ à Rimouski

M. Robert Bernier résume les conférences auxquelles il a assisté lors du congrès des chefs à Rimouski :

Questions sur la formation ou application dans les résidences de personnes âgées

Les services incendies seront sollicités pour mesurer le temps d'évacuation dans les résidences de personnes âgées et ils pourront aider à l'élaboration du plan d'évacuation si les propriétaires le demandent. Pour le plan d'évacuation ils peuvent aussi faire appel à d'autres experts en la matière.

Les activités de prévention des incendies 2012

L'activité « La grande évacuation » aura lieu encore cette année le 10 octobre à 19h00.

Conférence sur la gestion du débriefing émotionnel pour les chefs

Explications des problèmes émotionnels reliés à une intervention. La conférencière Mme Lise Lippé offre des ateliers gratuits sur le sujet. Pour le SSIRMRCB si un problème est identifié il y a le CLSC.

Situation des enquêtes RCCI . L'état des schémas couvertures de risques et les regroupements du Québec

Conférence sur l'importance de se regrouper et d'avoir de bons enquêteurs en recherche et causes incendie (RCCI). L'importance aussi de faire tomber les frontières entre les MRC pour avoir des gens spécialisés en RCCI.

Développement dans le dossier mousse de classe A. (Claude Labrie, Philippe Jobin)

M. Bernier informe que les conférenciers ont annoncé que la mousse n'était pas reconnue comme demandant moins d'eau sur un incendie. M. Bernier n'a pas eu de réponses satisfaisantes à ses questions soulignant le changement radical de la reconnaissance de l'efficacité de la mousse. Pour l'instant la quantité d'eau requise reste la même.

Il est discuté de faire un suivi concernant la résolution qui a été adoptée en septembre 2010 concernant la reconnaissance de la mousse par le MSP. Elisabeth Bélanger s'occupe de faire le

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Bécancour (Service Incendie)**

suivi.

7.5 Subvention Desjardins « Jeunes au travail »

4 candidats se sont montrés intéressés pour le poste et le choix s'est arrêté sur Gabriel Nault de Ste-Sophie de Lévrard. Un événement médiatique est prévu par Forum Jeunesse le 27 juin pour le dévoilement des entreprises et des jeunes qui ont été choisis pour ce projet. La subvention de Desjardins verse 50% du salaire minimum pour l'embauche d'un étudiant.

**RÉSOLUTION #2012-06-156
Jeunes au travail
engagement**

CONSIDÉRANT QUE M. Gabriel Nault répond aux critères du programme Desjardins Jeunes au travail ;

SUR PROPOSITION DE Monsieur Louis Martel

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABLES À VOTER QUE M. Gabriel Nault de Sainte-Sophie-de-Lévrard, soit embauché pour 180 heures au taux horaire de 10.90 \$ dans le cadre du programme Desjardins Jeunes au travail.

ADOPTÉE

7.6 Congrès de l'ATPIQ

**RÉSOLUTION # 2012-06-157
congrès de l'ATPIQ
autorisation de participation**

CONSIDÉRANT QUE la dépense est prévue au poste budgétaire 02-222-00-313;

SUR PROPOSITION DE Monsieur Guy St-Pierre

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABLES À VOTER QUE M. Sébastien Demers soit autorisé à assister au congrès de l'ATPIQ à Lévis le 4 et 5 octobre 2012.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que le coût d'inscription (210 \$), les frais de déplacements, séjour et subsistance lui soient remboursés sur présentation des pièces justificatives.

ADOPTÉE

7.7 Suivi du dossier de Monsieur Stéphane Leclerc

Me Pierre Allen a envoyé la mise en demeure à M. Stéphane Leclerc concernant la facture impayée. Nous n'avons pas reçu de paiement de la part de M. Leclerc. Cependant, M. Leclerc a contacté Me Pierre Allen et a offert de faire 6 versements de 500 \$ et un dernier de 326 \$ pour le règlement de sa facture. Ces montants seront remis à la firme d'avocats Beaudoin, Lajoie, Allen en fiducie sous forme de chèques postdatés.

Me Pierre Allen a suggéré de modifier le règlement #321 (prévention incendie) et le règlement sur les cours d'eaux. Il en sera question à la réunion du 4 juillet.

**RÉSOLUTION # 2012-06-158
mandat aux procureurs de la MRC de Bécancour pour entamer les procédures et obtenir le
paiement des sommes dues par M. Stéphane Leclerc**

CONSIDÉRANT que la résolution # 2012-02-37 prévoit que des recours légaux sont entrepris si les contrevenants ne paient pas la facture pour des feux non-autorisés ;

CONSIDÉRANT la résolution # 2012-04-101 par laquelle il est résolu de confier le mandat aux avocats de la MRC d'envoyer une mise en demeure au contrevenant ;

CONSIDÉRANT qu'une mise en demeure a été transmise par huissier au contrevenant et que ce dernier offre de faire 6 versements de 500 \$ et 1 dernier de 326 \$ pour régler les sommes dues :

SUR PROPOSITION DE Monsieur Jean-Guy Beaudet

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABLES À VOTER QUE LES procureurs de la MRC de Bécancour soient mandatés pour prendre des procédures judiciaires contre le contrevenant et ayant pour objet d'obtenir le paiement des sommes dues au SSIRMRCB.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'accepter l'offre de paiement de M. Stéphane Leclerc de faire 6 versements égaux de 500 \$ et un dernier de 326 \$ le 1^{er} de chaque mois à compter du 1^{er} juillet 2012 et se terminant le 1^{er} janvier 2013.

ADOPTÉE

7.8 Cote RMS

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Bécancour (Service Incendie)**

M. Robert Bernier annonce qu'il a remis le rapport RMS à la personne ressource lors du congrès des chefs. Il explique que le processus est en marche et que les municipalités auront un formulaire à remplir concernant leur réseau d'eau. Cette cote est utilisée par les compagnies d'assurances pour évaluer le risque. Présentement les municipalités sont évaluées à 4 ou 5. Cependant, avec les améliorations apportées en équipement et sur certains réseaux d'eau, la cote sera meilleure. RMS accorde également des points pour les systèmes de mousse. Le rapport des ressources en eau sera envoyé par courriel pour être rempli et être retourné à M. Bernier.

7.9 Sommaire du rapport annuel 2010 et 2011

Pas de développement.

7.10 Dossier des pagettes

Me Pierre Allen a vérifié les clauses du contrat de location de pagettes avec CLR et le SSIR est lié jusqu'en décembre 2013. M. Bernier explique que le contrat stipule une location pour 70 pagettes jusqu'en décembre 2013. Mobilité Plus va fournir les pagettes au-delà des 70 et ce, gratuitement jusqu'à la fin du contrat avec CLR.

**RÉSOLUTION #2012-06-159
autorisation pour mettre fin au contrat de location de pagettes avec Groupe CLR**

CONSIDÉRANT QUE le contrat de pagettes prend fin en décembre 2013 ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil des maires demande de vérifier quelle est la date butoir pour mettre fin à ce contrat et autorise le SSIRMRCB à envoyer les documents requis ;

SUR PROPOSITION DE Monsieur Simon Brunelle

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABLES À VOTER de mettre fin au contrat de location des pagettes avec le Groupe CLR en respectant les délais requis au contrat.

ADOPTÉE

7.11 Rencontre avec la Ville de Bécancour pour protocole d'entraide automatique

Une rencontre est prévue le 4 juillet avec les responsables de la Ville de Bécancour et du SSIRMRCB. M. Bernier dit que le maire de St-Sylvere devrait lui aussi être présent car le périmètre urbain de sa municipalité est dans le 8km de la caserne de Lemieux.

7.12 Suivi du Forum sur la sécurité incendie du MSP

M. Bernier présente un document avec les statistiques de 1995 à 2010 depuis l'adoption des schémas de couverture de risques incendie. Le document sera transmis par courriel ainsi qu'un tableau des coûts des services incendie par Ville ou MRC.

8. RAPPORT DU PRÉVENTIONNISTE

8.1 Camp 911

L'achat d'un simulateur incendie au propane était prévu si le FRIJ subventionnait le Camp 911. Ce simulateur ne servira pas uniquement au Camp 911 mais aussi lors d'activités de prévention ou lors de pratiques pour les pompiers. Nous avons reçu 2 soumissions pour le simulateur incendie.

Fournisseurs	Prix (taxes non comprises)
Aéro-Feu (PORTAGAZ)	9 200 \$
Propane Bouvette (PORTAGAZ)	8 250 \$

**RÉSOLUTION # 2012-06-160
achat d'un simulateur incendie**

CONSIDÉRANT les soumissions reçues ;

SUR PROPOSITION DE Monsieur Jean-Guy Paré

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABLES À VOTER QUE le simulateur incendie au propane soit achetée chez Propane Bouvette pour un montant de 8 250 \$, taxes en sus.

ADOPTÉE

Nous avons, jusqu'à maintenant, 9 inscriptions pour le camp 911 des 12-17 ans et 2 pour le

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Bécancour (Service Incendie)**

camp des 18-35 ans.

Les dates retenues sont du 9 au 13 juillet pour les 12-17 et les fins de semaines du 7-8, 14-15 et 21-22 juillet pour les 18-35 ans. Le 22 juillet étant la journée de simulation pour tous les candidats, il est demandé de priorisés les résidents de la MRC de Bécancour. Cependant, s'il y a de la place pour des gens de l'extérieur on ne les refusera pas. Il est également demandé, pour l'an prochain, de prévoir un coût supérieur pour les gens domiciliés à l'extérieur de la MRC de Bécancour.

8.2 Mérite MMQ – mise en candidature du SSIRMRCB pour le Camp 911 et le déploiement des ressources incendie

**RÉSOLUTION #2012-06-161
Mérite MMQ Gestion des risques 2012
mise en candidature du SSIRMRCB**

CONSIDÉRANT QUE la réalisation du camp 911 rencontre les exigences demandées pour participer à ce concours ;

CONSIDÉRANT QUE la mise en place du déploiement des ressources rencontre également les exigences du Mérite MMQ ;

SUR PROPOSITION DE Monsieur Jean-Louis Bélisle

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER QUE la MRC de Bécancour appuie le SSIRMRCB à soumettre sa candidature pour le Mérite MMQ – Gestion des risques 2012 en présentant le projet du camp 911 et le déploiement des ressources incendie.

ADOPTÉE

8.3 Historique et statistiques des visites de prévention résidentielles et analyse des incidents 2010-2011

La remise des documents a été faite par courriel et les statistiques spécifiques aux municipalités concernées ont été remises.

8.4 Suivi de divers dossiers depuis la dernière rencontre

Mise à jour de certains éléments du déploiement des ressources : 83 permis de brûlage depuis le début de l'année. M. Sébastien Demers a prévu de réserver 1 ou 2 journées fixes par semaine pour émettre les permis de brûlage plutôt que de se déplacer à chaque demande.

Mise à jour de certains risques afin de séparer les bâtiments agricoles qui ne sont pas à inspecter et où il n'y a pas de plans d'intervention à faire.

Diverses activités de prévention ont eu lieu : journée familiale à Fortierville, Manseau en harmonie, visite de l'école secondaire pour le Camp 911, journée familiale de Ste-Cécile, à venir.

Analyse des incidents : vérifier les solutions pour avoir accès rapidement aux plans d'intervention sur le terrain. Rencontre avec Dominic Allard, TPI de la Ville de Bécancour pour le comité de prévention incendie. Fournir de l'information et des analyses à M. Bernier pour la cote RMS. Entrer les données sur les bornes fontaines et les points d'eau dans le logiciel incendie. Diverses informations aux citoyens.

La revue Inter-Action a publié l'article sur la géomatique écrit par Sébastien Demers et Stéphane Laroche, une copie de l'article sera envoyée par courriel.

8.5 Plans d'interventions

Les plans d'intervention respectent les délais prévus.

8.6 Accroche-porte pour les visites de prévention résidentielle

Présentation d'une ébauche d'accroche-porte pour les visites de prévention résidentielle. Une demande de prix a été faite à Imprimerie Bernier :

- 135 \$ pour 250 et de 185 \$ pour 500 recto seulement et couleur ;
- 205 \$ pour 250 et de 275 \$ pour 500 recto-verso couleur.

Le montage sera fait au bureau.

**RÉSOLUTION #2012-06-162
accroches-portes pour la prévention résidentielle**

CONSIDÉRANT que lorsque les gens sont absents lors des visites de prévention, les accroches-portes sont une bonne façon de faire un suivi auprès de la population ;

CONSIDÉRANT que cette dépense est prévue au budget dans le poste budgétaire #02-222-00-

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Bécancour (Service Incendie)**

340 ;

CONSIDÉRANT la soumission reçue ;

SUR PROPOSITION DE Monsieur Jean-Louis Bélisle

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABLES À VOTER d'autoriser l'achat de 500 accroches-portes (recto-verso, couleur) au montant de 275 \$ (taxes en sus) et que le montage soit fait au bureau administratif.

ADOPTÉE

9. RESSOURCES HUMAINES

9.1 Examen final pompier 1

4 apprentis ont réussi leur examen final de pompier 1 soit : Philippe Lyonnais et François Tousignant de Fortierville, Marilou Lemay de Deschailons et Pier-Luc St-Louis de Ste-Marie de Blandford.

10. AFFAIRES NOUVELLES

10.1 Amendement de l'entente avec la MRC de l'Érable

La MRC de l'Érable a présentée de nouveaux tarifs pour le coût des camions incendie advenant une intervention sur notre territoire. Ces coûts sont autant pour la MRC de l'Érable que pour le SSIRMRCB.

	Coûts effectifs	Tarifs amendés
Autopompe/autopompe-citerne		
1ere heure	150.00 \$	418.00 \$
Heures additionnelles	100.00 \$	156.75 \$
Citerne		
1ere heure	100.00 \$	365.75 \$
Heures additionnelles		130.62 \$
Camion équipements		
1ere heure	50.00 \$	209.00 \$
Heures additionnelles		78.37 \$

*à noter que le coût est fractionnable aux 15 minutes

**RÉSOLUTION # 2012-06-163
renouvellement et amendements à l'entente d'entraide automatique
avec la MRC de l'Érable**

CONSIDÉRANT QUE la MRC de l'Érable souhaite renouveler l'entente d'entraide en matière d'incendie ;

CONSIDÉRANT QUE les amendements concernent seulement le tarif horaire des camions incendie ;

CONSIDÉRANT les explications reçues ;

SUR PROPOSITION DE Monsieur Jean-Guy Paré

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABLES À VOTER de renouveler l'entente en matière d'entraide incendie et d'accepter les amendements proposés entre la MRC de l'Érable et le SSIRMRCB.

ADOPTÉE

10.2 Sauvetage AG

M. André Roy a été contacté par M. Alain Richard pour que la MRC le cautionne pour un VTT. Le conseil des maires n'est pas d'accord à cautionner un emprunt pour Sauvetage AG. Il en sera question à la réunion du 4 juillet. L'entente avec Sauvetage AG a été renouvelée lors de la réunion du conseil des maires du 13 juin 2012.

10.3 Lettre pour moratoire sur les points d'eaux

La municipalité de Parisville a envoyé une lettre au MSP concernant les points d'eaux et les

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Bécancour (Service Incendie)**

modifications au schéma de couvertures de risques incendie. Suite à la réponse de Mme Isabelle Frölich du MSP il est convenu de faire l'exercice général au niveau de la MRC. M. Normand Gagnon dit que la solution la plus simple pour un point d'eau partagé entre les municipalités serait un réservoir enfoui. Il est demandé que M. Robert Bernier ou Sébastien Demers du SSIRMRCB passe dans les municipalités afin de voir quelles modifications au schéma ces dernières veulent apporter.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Roy informe le conseil des maires que l'agente de développement rural ne peut être présente à la rencontre du 26 juin prochain, il propose 2 solutions :

- la rencontre serait remise au 4 juillet ;
- tenir la rencontre le 26 juin mais il n'aura pas les réponses à toutes les questions.

Le conseil des maires décide de faire la rencontre tel que prévue soit le 26 juin.

Il y a également 2 tournois de golf, soit la CRÉ et la Chambre de Commerce. La MRC a des billets pour les 2 événements et M. Roy demande s'il y a des maires intéressés à y participer. M. Jean-Guy Paré se propose d'aller à celui de la Chambre de Commerce et M. Roy ira à celui de la CRÉ. Il y a un autre tournoi de golf le 13 juillet pour le CSSS et la MRC a 2 billets. M. Jean-Guy Paré y participera.

M. Normand Gagnon demande si un service incendie peut être tenu responsable de bris lorsque le réseau d'eau est utilisé. Selon l'article 182 du *Code Municipal*, un service incendie ne peut être responsable des bris sauf si c'est un accident, par exemple un camion incendie accroche une borne fontaine. Dans le cas du feu d'église à Ste-Françoise, les camions ont dû se ravitailler à Fortierville et l'inspecteur municipal n'a pas été informé. Il est convenu de le contacter si cela se reproduit. M. Gagnon demande si les pompiers sont formés pour intervenir sur un site de forage de gaz de schiste. M. Bernier répond que dans le cas d'un puits de gaz de schiste, les pompiers sont appelés pour assurer un périmètre de sécurité et ne peuvent intervenir car cela prend de l'équipement et des effectifs spécialisés.

M. Simon Brunelle demande si d'autres municipalités ont des systèmes de mousse sur leurs camions et si celles-ci veulent aussi que la mousse soit reconnue par la MSP. Mme Elisabeth Bélanger fera le suivi de la résolution qui a été envoyé à ce sujet en 2010 au ministère.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**RÉSOLUTION # 2012-06-164
levée de la séance**

SUR PROPOSITION DE Monsieur Normand Gagnon

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER que la présente séance soit levée (22h45).

ADOPTÉE

Mario Lyonnais
Préfet suppléant

André Roy, MBA
Directeur général et secrétaire-trésorier